



Consultations prébudgétaires 2020
Comité permanent des finances de la
Chambre des communes

2 août 2019

Recommandations

- **Recommandation 1 : *Que le gouvernement fédéral travaille avec ses homologues provinciaux pour mettre en place un plan national contre les inondations.***
- **Recommandation 2 : *Le gouvernement fédéral collabore avec les assureurs de personnes afin d'améliorer l'accès de tous les Canadiens aux médicaments dont ils ont besoin, et ce, à prix abordable.***
- **Recommandation 3 : *Que le gouvernement tienne compte des spécificités des coopératives financières et adapte son cadre législatif en conséquence pour leur permettre de contribuer et participer pleinement au système financier.***

INTRODUCTION

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde. Son statut distinct dans le secteur financier, ainsi que sa position d'acteur socio-économique de première importance, lui permettent d'apporter un éclairage différent sur les nombreux aspects de l'encadrement du secteur financier.

C'est de ce point de vue que nous désirons faire part de commentaires dans le cadre des consultations prébudgétaires 2020 du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Nous tenons par ailleurs à mentionner que le Mouvement Desjardins est membre de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et du Bureau d'assurance du Canada et appuie les recommandations formulées par ces deux organisations dans leur mémoire respectif.

COMMENTAIRES

Le risque climatique et le secteur financier

Dans l'édition 2019 de sa revue du système financier, la Banque du Canada reconnaît le risque climatique comme l'une des vulnérabilités du système financier et de l'économie du pays. L'Autorité des marchés financiers et le Bureau du surintendant des institutions financières ont également intégré, au cours des dernières années, les facteurs environnementaux dans leur analyse des risques prudentiels.

Les institutions financières sont également sensibles à cet enjeu et participent à différentes initiatives de concertation. À l'international, la création du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) par le Conseil de la stabilité financière est sans doute la plus significative. Le GIFCC a été mis sur pied pour outiller les entreprises, dont les institutions financières, dans la divulgation volontaire des risques et opportunités liés aux changements climatiques. Le Mouvement Desjardins soutient l'initiative et a fait partie d'un projet pilote du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur la mise en œuvre des recommandations du GIFCC¹.

¹ Nous invitons les membres du Comité à consulter notre dernier rapport de responsabilité sociale et coopérative, au <https://www.desjardins.com/a-propos/responsabilite-sociale-cooperation/rapports/index.jsp>



Des actions concrètes

Parallèlement à l'intégration progressive de la divulgation du risque climatique à ses pratiques, le Mouvement Desjardins adapte son offre de produits et services pour accompagner ses membres et clients dans la transition énergétique. Cela prend entre autres la forme de nouveaux produits verts, par exemple pour les prêts autos, l'assurance habitation, ou des solutions de placement. Cette dernière catégorie comprend la première gamme de fonds négociés en bourse en investissement responsable au Canada, offerte depuis 2018.

Cette volonté s'exprime aussi à travers notre rôle d'acteur socio-économique. Par exemple, le Régime des rentes du Mouvement Desjardins détient des investissements de plus de 1,1 G\$ dans de grands projets d'infrastructures d'énergie renouvelable. Nous avons également pris un engagement fort dans le développement des technologies propres par notre partenariat avec Écotech Québec. En mars 2018, nous avons choisi d'utiliser nos caisses et points de service du Québec et de l'Ontario pour y installer, d'ici 2021, 200 bornes de recharge pour véhicules électriques, en partenariat avec Hydro-Québec et AddÉnergie. Enfin, nous alimentons également la réflexion des parties prenantes sur la question, comme nous l'avons fait avec le Groupe d'experts sur la finance durable, mandaté par le ministre des Finances du Canada pour étudier les moyens à prendre pour rendre la finance plus verte.

Ces actions sont en phase avec nos valeurs coopératives, qui placent les besoins et les aspirations de nos membres et clients au cœur de l'évolution du Mouvement Desjardins, au même titre que le mieux-être socio-économique des personnes et des collectivités. Cette préoccupation constante nous a emmenés à diversifier nos activités au fil des ans, notamment dans le secteur de l'assurance, où nous sommes devenus un acteur important à l'échelle canadienne; le Mouvement Desjardins est le troisième assureur de dommages en importance au Canada, et cinquième en assurance de personnes. Notre rôle dans cette industrie est donc significatif.

Assurance de dommages

Le secteur de l'assurance de dommages est bien placé pour témoigner des bouleversements causés par les changements climatiques. Au printemps 2019, ce sont plus de 2 000 maisons en Ontario, 6 800 au Nouveau-Brunswick et 9 800 au Québec qui ont été inondées, causant pour 208 M\$ de dommages assurés. Le gouvernement fédéral devrait travailler avec ses homologues provinciaux pour mettre en place un plan national contre les inondations, afin de sensibiliser davantage la population, mieux protéger les habitations en zone à risque et restreindre la construction en zone inondable.



Assurance-médicaments

Bien que l'assurance-médicaments soit un enjeu d'une autre nature que celui proposé par le Comité, nous estimons qu'il est important de l'aborder. L'industrie de l'assurance de personnes joue un rôle essentiel dans la vie des Canadiens et appuie sans réserve le gouvernement du Canada dans sa volonté d'assurer aux Canadiens l'accès à tous les médicaments dont ils ont besoin, peu importe leur lieu de résidence ou leur revenu.

Ensemble, les régimes publics et privés peuvent collaborer pour faire baisser les coûts du système actuel en négociant conjointement le prix des médicaments et ainsi permettre au gouvernement d'atteindre son objectif, soit de fournir des médicaments abordables à ceux qui n'y ont pas accès et de combler les écarts qui existent à l'heure actuelle. De plus, cette approche limitera les coûts envisagés par l'adoption d'une démarche qui ne serait pas animée par la collaboration entre les secteurs public et privé. De cette façon, le bien-être de l'ensemble des Canadiens serait pris en compte, y compris les 70 % d'entre eux qui sont déjà couverts par un régime collectif.

Encadrement du secteur financier

Au cours des dernières années, le gouvernement du Canada a déployé des efforts importants pour moderniser et renforcer l'encadrement législatif du secteur financier, dans des objectifs de stabilité, de concurrence et d'utilité.

Le Mouvement Desjardins a participé activement aux travaux entourant cette démarche et continue de l'appuyer afin que le gouvernement tienne compte du point de vue du secteur financier coopératif, et particulièrement de la structure propre au Mouvement Desjardins, qui constitue à la fois une force et un défi. Elle demande une attention particulière et, parfois, des ajustements au cadre législatif traditionnel sans cependant faire de compromis sur les règles prudentielles.

La nécessité de reconnaissance et de compréhension au sein du gouvernement de ce modèle financier différent est fondamentale. Concrètement, elles favorisent la diversité des acteurs et un accès égal au marché pour l'ensemble des institutions financières sous réglementation prudentielle au Canada. Cela permet à des organisations comme les coopératives financières de faire pleinement bénéficier à l'économie canadienne leur vision axée sur le long terme et leur souci du bien-être des personnes et des communautés.



Nous encourageons le gouvernement à continuer de tenir compte de la contribution des coopératives financières à l'atteinte de ses objectifs, tant pour la stabilité du secteur financier, que le développement économique et la lutte aux changements climatiques. Pour ce faire, le Mouvement Desjardins doit bénéficier d'un accès aux possibilités d'affaires égal à celui des institutions financières sous juridiction fédérale. Cet accès contribue indéniablement à une saine dynamique concurrentielle, au bénéfice de la population et de la stabilité du système financier. Par ailleurs, la cybersécurité est une composante incontournable de l'encadrement du secteur financier. À ce sujet, les autorités fédérales ont créé un partenariat avec l'industrie pour renforcer la résilience du secteur face aux risques opérationnels, dont les cyberrisques.

Au moment où le gouvernement poursuit sa modernisation, un maillage étroit avec les autorités provinciales en amont des changements nous semble essentiel, y compris en matière de cybersécurité. Cette approche permettra aux coopératives financières d'évoluer dans un cadre légal et réglementaire qui reconnaît leur réalité et qui leur permettra de maintenir leur apport à la diversité et à la stabilité du système financier canadien.

C'est avec plaisir que nous traiterons de nouveau des thèmes abordés dans le présent mémoire avec les membres du Comité permanent des finances et continuerons de participer aux consultations qui touchent des secteurs d'intérêt pour le Mouvement Desjardins et ses quelque sept millions de membres et clients.

